

## **COMITE DIRECTEUR de la LAO du samedi 13 mai 2023**

*Maison des Sports - 1039 Avenue Méliès, 3400 MONTPELLIER*

### **Présents :**

*Membres du Comité Directeur :*

**Martine CABANIOLS, Chrystel CARRE, DUPRAT Chantal, Elisabeth LAGIER, Denise LATERRASSE, Bénédicte ROZE, Cathy TRAUCHESSEC, Christine LAGONELLE.**

**Yves BELLANGER, Gérard BROUILLET, José DE OLIVEIRA, Didier DONNETTE, Marc DELAY, Thierry DUPRAT, Gérard LATERRASSE, André OLIVE, Pierre OLIVE, Séverine PUREN, Patrick SARRAT.**

*Invités présents :*

**Eric ALBERT** (Directeur de ligue)

### **Excusés :**

*Membres du Comité Directeur :*

Dominique TALLET, Jules FONTAINE, Sébastien DECOMBE, Sandrine VALETTE, Patricia ALT, Alexandre BONACORSI, Janine COURTADE, Yves GOUYEN, Christophe LAGIER

*Invités excusés :*

*ADT de la LAO :* Jocelyn PIAT, Marisa De ANICETO

Denis ARCUSET, Daniel MACK, Jean-Pierre DORGANS, Michel WIMART

### **Pouvoirs reçus :**

Dominique TALLET à Chantal DUPRAT

Sandrine VALETTE à Cathy TRAUCHESSEC

Janine COURTADE à Yves BELLANGER

Christophe LAGIER à Elisabeth LAGIER

Yves GOUYEN à Christine LAGONELLE



### **NOS PARTENAIRES**



### Vérfications des pouvoirs :

**19 membres du Comité Directeur présents et pouvoirs donnés : 25 VOIX.**

Le quorum est atteint, les votes et les délibérations peuvent avoir lieu.

*Rappel : QUORUM pour délibérations et votes*

Statutairement au sujet du quorum

Article **32.2 (statuts LAO)** « La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations. » Soit 12 personnes pour le CD LAO.

## **Ordre du jour**

### **1. RIP**

Nécrologie :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de Jean-Claude MOUTET (officiel Logica Hors Stade du CDA 66), Firmin CHASSE (Juge Arbitre du Limousin) qui appartenait à notre ancienne Inter Région et de Philippe PARAN (ancien champion de cross Midi-Pyrénées).

### **2. Approbation du PV du dernier Comité Directeur du 18 février 2023**

#### **VOTE PAR RAPPORT**

(Quorum de 25 voix)

- Avez-vous des remarques de dernières minutes concernant le PV du 18/02/2023 ?

OUI : 0

NON : 25

ABSTENTIONS : 0

- Le PV du CD du 18 février 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3. Approbation des décisions prises lors du BE du 14 avril 2023**

#### **VOTE PAR RAPPORT**

(Quorum de 25 voix)

- Avez-vous des remarques de dernières minutes concernant le PV du Bureau Exécutif du 14/04/2023 ?

OUI : 0

NON : 25

ABSTENTIONS : 0

- Le PV du Bureau Exécutif du 14 avril 2023 est adopté à l'unanimité

#### 4. Statistiques et Licences de la Ligue

- Licences par ligue :

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)				Prévisionnel			
		07/05/2022	31/08/2022	07/05/2023	31/08/2023		
		A	B	C		C/B %	C/A %
1	48 NDR	15 745	15 885	16 162	16 306	101,74%	102,65%
2	42 BRE	18 231	18 347	18 584	18 702	101,29%	101,94%
3	41 BFC	10 442	10 537	10 628	10 725	100,86%	101,78%
4	46 H-F	25 349	25 580	25 793	26 028	100,83%	101,75%
5	40 ARA	31 859	32 025	32 355	32 524	101,03%	101,56%
6	45 G-E	23 358	23 527	23 681	23 852	100,65%	101,38%
7	52 PCA	21 311	21 526	21 574	21 792	100,22%	101,23%
8	47 I-F	51 273	51 715	51 825	52 272	100,21%	101,08%
9	51 P-L	25 181	25 241	25 409	25 470	100,67%	100,91%
10	49 N-A	27 790	27 974	27 747	27 931	99,19%	99,85%
11	43 CEN	11 958	12 040	11 815	11 896	98,13%	98,80%
12	50 OCC	24 625	24 757	23 856	23 984	96,36%	96,88%
1	61 W-F	12	17	116	164	682,35%	966,67%
2	53 C-T	57	57	83	83	145,61%	145,61%
3	56 MAR	1 866	1 947	2 702	2 819	138,78%	144,80%
4	54 GUA	2 110	2 191	2 737	2 842	124,92%	129,72%
5	55 GLY	661	670	834	845	124,48%	126,17%
6	58 N-C	748	876	905	1 060	103,31%	120,99%
7	59 P-F	852	859	976	984	113,62%	114,55%
8	60 REU	4 746	4 836	5 420	5 523	112,08%	114,20%
9	44 CDR	24 625	1446	23 856	1401	1649,79%	96,88%
10	57 MAY	430	439	372	380	84,74%	86,51%
	TOTAUX	323 229	302 492	327 430	306 423	108,24%	101,30%

Les licenciés en fin de saison devraient être aux environs de 24 000 licenciés soit 800 licences en moins par rapport à l'année dernière.

Du point de vue catégories, les plus impactés sont les EA et PO (près de 1 000 licences en moins).

#### **Le Comité Directeur se demande comment faire en sorte d'éviter ces baisses ?**

Certains départements pensent que ce sont les nouvelles directives de la FFA, en matière d'épreuves pour les EA/PO, qui auraient impacté l'assiduité dans ces catégories ?

Marc DELAY et Christine LAGONELLE font constater que les bénévoles encadrants sont de plus en plus vieillissants et qu'il faudra réfléchir à comment les renouveler ?

Patrick SARRAT considère que nous avons un souci d'attractivité auprès de ces jeunes.

D'autres membres font remarquer qu'il y a de fortes différences entre les clubs de la région, et que certains clubs de Toulouse ont dû refuser des licences.

Bénédicte ROZE répond aux différentes remarques, et précise que la politique de la CNJ (pass'athlé, épreuves spécifiques des EA/PO...) n'est pas mise en place dans tous les départements, et que lorsqu'il y a cette mise en place, il n'y a pas assez de rencontres pour que cette prise en charge donne de réels résultats. Elle affirme que les clubs qui ne préconisent pas ce système, ne peuvent pas reprocher à la FFA d'être responsable de leur baisse d'effectifs en EA/PO.

Après ce débat et ces échanges, il ressort que nous ne devrions pas refuser des licences, à cause d'un trop grand nombre de jeunes par rapport à l'encadrement – que nous devons trouver des solutions pour éviter de perdre encore des jeunes.

La professionnalisation voulue par la fédération a peut-être mis des entraves dans l'implication des bénévoles ?

Cette politique fédérale ne changera pas dans un futur proche (services civiques – apprentissage). Certains clubs désireux de mettre en place ces emplois ont été confrontés à des soucis de dossiers, d'autres plus frileux par rapport à cette politique, pensent à la nécessaire recherche de moyens financiers pour rendre pérennes ces emplois.

Bénédicte Roze propose la mise en place d'un groupe de travail pour faire des propositions au COMITE DIRECTEUR.

Cette idée n'a pas abouti en séance à la définition des modalités pour ce travail, ni au groupe qui travaillera sur ce dossier.

➤ **Situation par département :**

	2019	2020	2021		2022		2023		
009 CD ATHLE ARIEGE	297	250	184	73,60%	316	171,74%	313	99,05%	125,20%
011 CD ATHLE AUDE	1 688	1 515	1 265	83,50%	1 345	106,32%	1 325	98,51%	87,46%
012 CD ATHLE AVEYRON	1 215	1 143	819	71,65%	941	114,90%	943	100,21%	82,50%
030 CD ATHLE GARD *	4 019	3 909	3 103	79,38%	3 459	111,47%	3 253	94,04%	83,22%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 360	5 360	5 052	94,25%	5 919	117,16%	5 781	97,67%	107,85%
032 CD ATHLE GERS	683	656	561	85,52%	657	117,11%	617	93,91%	94,05%
034 CD ATHLE HERAULT	4 212	4 258	3 952	92,81%	4 478	113,31%	4 225	94,35%	99,22%
046 CD ATHLE LOT	650	694	557	80,26%	630	113,11%	770	122,22%	110,95%
048 CD ATHLE LOZERE	543	563	457	81,17%	635	138,95%	551	86,77%	97,87%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 569	1 569	1 389	88,53%	1 631	117,42%	1 568	96,14%	99,94%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 522	1 499	1 170	78,05%	1 364	116,58%	1 346	98,68%	89,79%
081 CD ATHLE TARN	2 619	2 568	2 251	87,66%	2 549	113,24%	2 432	95,41%	94,70%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	931	932	804	86,27%	833	103,61%	732	87,88%	78,54%
	25 308	24 916	21 564	83,28%	24 757	119,61%	23 856	97,30%	95,75%

➤ Licenciés de la LIGUE : Evolution

OCCITANIE								
ANNEE	FEMMES			HOMMES			TOTAL	Différence H/F
2023	11482	-441	48,13%	12374	-460	51,87%	23856	892
2022	11923	1962	48,16%	12834	1755	51,84%	24757	911
2021	9961	-1823	47,34%	11079	-2053	52,66%	21040	1118
2020	11784	-279	47,29%	13132	-113	52,71%	24916	1348
2019	12063	103	47,66%	13245	184	52,34%	25308	1182
2018	11960	47	47,80%	13061	668	52,20%	25021	1101
2017	11913	383	49,01%	12393	174	50,99%	24306	480
2016	11530	933	48,55%	12219	688	51,45%	23749	689

## 5. Compte-rendu de l'AG de la FFA (avril 2023) des délégués des clubs

➤ **REFORME DU CALENDRIER :**

**\*Pourquoi faire évoluer le calendrier ?**

*Le projet de nouveau calendrier a été présenté lors du congrès fédéral.*

*En voici les principales lignes :*

*« Le monde bouge, la FFA doit anticiper les changements : Evolutions sociétales, contexte environnemental, évolution des fédérations continentale et internationale.*

**CONSEQUENCES :** *Il est important de créer des calendriers qui seront complémentaires et non plus juxtaposés (calendrier des championnats de France, Européens et WWA) » (Texte FFA)*

*\*Un questionnaire et une enquête vers les licenciés ont été faits, d'où il ressort :*

*par rapport aux compétitions, le nombre de participations aux compétitions en dehors du haut-niveau est faible.*

**\* Evolutions suggérées pour changer les pratiques soumises ci-après :**

- Pour les cross : mettre davantage de cross en relais ou mettre en place des challenges
- Proposer un calendrier plus complet pour les « 2<sup>nds</sup> couteaux »
- Condenser les compétitions et créer des nouveaux formats
- Proposer plus d'Epreuves filmées
- Prévoir un calendrier plus allégé pour planifier sa saison et maintenir l'investissement des bénévoles

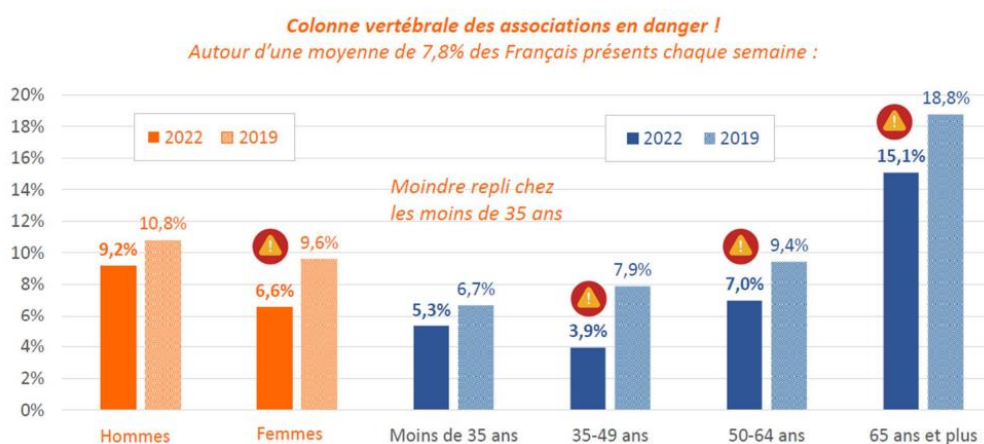
**\*Demande de changements dans les pratiques des licenciés :**

- Mettre en place des ambiances plus festives
- Planifier les cross pour les enfants durant les périodes les moins froides
- Mettre en place le planning des championnats 1 an à l'avance.

**\*Encourager et développer l'investissement des bénévoles**

Paradoxe : Il y a des bénévoles, mais trop peu en athlé ou alors ils sont moins engagés. 20.1% sont bénévoles dans une association.

## Les bénévoles les plus présents



Centrer notre travail sur le calendrier national tout en précisant les modalités d'accès à nos compétitions nationales

=

Laisser de l'autonomie aux territoires (ligues, comités et clubs)



**ATHLÉ**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



- Établir un calendrier type des championnats de niveau national
- Définir les dates limites de qualifications et afficher les règles de qualifications


Championnats de France des Epreuves Combinées et de marche	2 <sup>ème</sup> week-end de février
Championnats de France U23 et Nationaux Seniors	2 <sup>ème</sup> week-end de février
Championnats de France U18 – U20	3 <sup>ème</sup> week-end de février
Championnats de France des Lancers Longs	4 <sup>ème</sup> week-end de février
Championnats de France de cross et Coupe de France des ligues de cross	4 <sup>ème</sup> week-end de février



Championnats de France des Epreuves Combinées	1 <sup>er</sup> week-end de juillet
Finale Nationale des Pointes d'Or + Challenge EC	1 <sup>er</sup> week-end de juillet
Coupe de France des ligues - Minimes	14 juillet
Championnats de France U18 – U20 – U23 (*)	3 <sup>ème</sup> week-end de juillet
Open de France (championnats nationaux Open)**	4 <sup>ème</sup> week-end de juillet



**\*Les objectifs fédéraux selon les tranches d'âge pour bâtir le calendrier :**

Calendrier	Objectifs	Impact calendrier	Commentaire
Baby athlé – U7	Raconter une histoire	Pas de compétition	Trophées saisons et Pass Aventure
Athlé U12	Fidéliser et mesurer ses progrès De la pratique collective à la pratique individuelle	Se rencontrer régulièrement avec les copains et copines	
Athlé U16	Tout mettre en œuvre pour découvrir et exploiter son talent	Du multidisciplinaire vers l'orientation	Equilibre entre le collectif moteur de la motivation et les premiers intérêts individuels
Athlé Clubs et départements	Proposer un calendrier attrayant et convivial permettant de démystifier la compétition	Calendrier régulier et non par défaut Epreuves adaptées à l'engagement de cette population (adaptation et accessibilité des épreuves...)	A inventer, tant sur le plan des épreuves que sur le plan organisationnel Pas de finalités régionales ou nationales
Athlé Régional et National	Proposer un calendrier permettant l'expression de la performance	Calendrier permettant de se préparer, de performer (confrontation croissante)	Finalité nationale et internationale pour les U18 et U20
Athlé HP	Proposer un calendrier permettant l'expression de la performance	Calendrier compatible avec le calendrier international et favorisant le ranking	Championnat Elite variable Meetings mieux classés EA et WA

\*Première simulation :

➤ **MODIFICATIONS DES STATUTS VOTÉS LORS DE L'AG DE LA FFA : Compte-rendu par Marc CONGRAS CSR / André OLIVE**

\*Confirmation du mode de listes pour les Comités Directeurs de ligue

\*Possibilité et reconnaissance d'un vote électronique et AG par visioconférence possible : le vote sur une durée devrait être possible également (une période serait proposée durant laquelle les votes seront reçus).

\*AG électorale FFA :

Il y a eu en amont des discussions sur différents formats et celui retenu et proposé lors de l'AG du 29 avril 2023 nécessite le changement des statuts de la FFA :

- L'Assemblée électorale de la FFA se compose de l'ensemble des Présidents de clubs (ou leur représentant mandaté à cet effet).

- Chaque club en fonction du nombre de licenciés, aura un nombre de voix prédéfini et le vote se fera en fonction de ce nombre de voix qui sera affecté selon l'état des licences au 31 août année précédente)



- Pas de procuration entre clubs
- Les nouvelles associations (clubs) créée dans l'année de l'AG électorale, disposeront **d'une voix**.
- Pour que l'AG se déroule normalement, il faudra que 35% des représentants des clubs **couvrent au moins la moitié des voix**.

REMARQUE : **A ce jour, pour les AG des ligues, il n'y a pas de directives.**

**\*Assemblée Générale ordinaire :**

**-Les 200 délégués de clubs** restent d'actualité.

*« Sous réserve que chaque Ligue compte au moins un Délégué de Clubs issu de chacun des Comités départementaux de son territoire, et qu'un Club ne soit pas représenté par plus d'un Délégué de Clubs, le nombre de Délégués de Clubs par Ligue est calculé à la proportionnelle du nombre de licenciés de chaque Ligue au plus fort reste. » (texte FFA)*

**L'OCCITANIE aura donc 15 postes.**

**-Le Comité Directeur de la FFA** sera constitué de 32 sièges – durée du mandat étant de 4 ans – et réparti comme suit :

- 26 membres dont OBLIGATOIREMENT ET AU MINIMUM un médecin
- 1 femme et 1 homme représentant la Commission des athlètes de Haut Niveau
- 1 femme et 1 homme représentant les entraîneurs d'Athlétisme
- 1 femme et 1 homme représentant les officiels techniques d'Athlétisme

-Le règlement électoral prévoit un scrutin par liste, composée de ces 32 membres, dont 6 (3 femmes et 3 hommes) seront nommés suppléants.

**> Il n'y a plus de suppléants élus par les clubs.**

**> Mixité totale au niveau des élus avec voix délibérative.**

**Ce sont les clubs qui auront donc à voter pour élire le Président de la FFA.** Ce dernier ne pourra pas prétendre à plus de 3 mandats de plein exercice, consécutifs ou non.

*> « Il est entendu qu'un mandat de plein exercice est un mandat exercé durant au moins la moitié de sa durée initialement prévue ». (texte FFA)*

**-Le bureau fédéral** comprendra 12 membres. Le Président soumet au vote sa composition :

- 10 membres choisis parmi les élus du Comité Directeur
- 2 sièges occupés par le co-président et la co-présidente de la Commission des athlètes de Haut-Niveau.

**> Mixité totale au niveau de ces membres du Comité Directeur.**



➤ **DISCOURS DU DTN :**

Après présentation de la composition de la DTN (déclinaison en Direction, Haute Performance, Sportif, Formation et Développement), M. Patrick RANVIER présente :

- Les missions des CTS :

## 12.1 | Missions des CTS

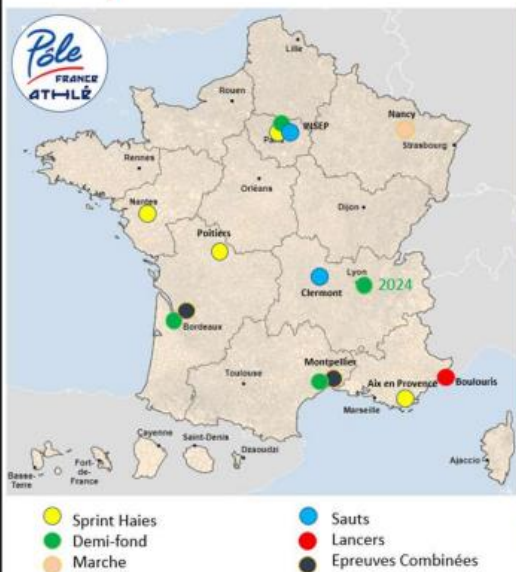
### VOCATIONS DES CADRES À MISSIONS RÉGIONALES

<b>1.</b> Participer à la définition et à l'évaluation de la politique sportive régionale	<b>2.</b> Diriger ou coordonner les ETR et représenter l'Etat dans la Ligue
<b>3.</b> Gérer, coordonner et animer les équipes et acteurs techniques régionaux	<b>4.</b> Participer aux réunions des instances dirigeantes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 29 avril 2023

- La réflexion actuelle sur le possible calendrier des compétitions :  
avec l'Agencement des années sportives des athlètes et des pistes de fidélisation.
- Les compétitions internationales avec l'objectifs de JO 2024
- Le Projet de Performance Sportive (2022/2025)
- La restructuration des Pôles France et Espoirs

## 12.4 | Pôles France



Sprint - Haies	Epreuves	Encadrement
INSEP	Sprint court – Haies hautes Sprint long – Haies basses	Dimitri Demonière - Ladji Doucoure Olivier Vallaëys - Marc Vecchio
Nantes	Sprint court – Haies hautes Sprint long – Haies basses	Richard Cursaz Emmanuel Huruguen
Poitiers	Sprint court – Haies hautes	Fabien Lambalez – Vincent Ivelou
Aix en Provence	Sprint court – Haies hautes	Franck Né

Demi-fond	Epreuves	Encadrement
INSEP	Toutes	Adrien Taouji
Talence	Toutes	Bernard Mossant
Montpellier	Toutes	Bruno Gager
Lyon rentrée 2024	Toutes	Bastien Perraux

Sauts	Epreuves	Encadrement
INSEP	Hauteur Longueur Triple saut Perche	Moussa Fall Robert Emmyan Teddy Tamgho Gérald Baudouin
Clermont Ferrand	Perche	Philippe d'Encausse

Lancers	Epreuves	Encadrement
Boulouris	Javelot et Disque (2023) Marteau (2024)	Magali et David Brisseault

Epreuves Combinées	Epreuves	Encadrement
Montpellier	Décathlon et Heptathlon	Sébastien Levicq
Bordeaux Talence	Décathlon et Heptathlon	Jonathan Baleston Robineau (2023) Gaetan Blouin (2024)

Marche	Epreuves	Encadrement
Nancy	Marche	Eddy Riva

## 12.4 | Pôles Espoirs



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 29 avril 2023

Ligue	Pôle espoir	Support CREPS	Epreuves
ARA	Lyon	non	Structures multidisciplinaires
	Clermont	non	
CEN	Orléans	non	
BFC	Dijon	non	
BRE	Cesson	non	
	Saint Malo	non	
G-E	Strasbourg	CREPS Strasbourg	
	Reims	CREPS de Reims	
H-F	Nancy	CREPS Nancy	
	Metz	non	
I-F	Liévin	non	
	Amiens	non	
N-A	Wattignies	CREPS Wattignies	
	Eaubonne	non	
NOR	Fontainebleau	non (CNSD)	
	Talence	CREPS Bordeaux	
OCC	Poitiers	CREPS Poitiers	
	Limoges	non	
P-L	Rouen	non	
	Caen	non	
SUD	Montpellier	CREPS Montpellier	
	Toulouse	CREPS Toulouse	
SUD	Nantes	CREPS de Nantes	
	Aix Marseille Métropole	CREPS Aix en Provence	
SUD	Boulouris	CREPS Boulouris	
	Nice	non	

## 6. La vie en LAO

### ➤ Sélections d'ATHLETES EN CHAMPIONNATS EUROPEENS :

- Mélody JULIEN (Association Multisport Montredonnaise) en COUPE d'EUROPE du 10 000m à PACE (FRA)

- Martin MADELINE-DEGY (BLAGNAC SC) aux Championnats d'EUROPE de MARCHE PAR EQUIPE (20km SENIORS HOMMES)

➤ **STAGE DES VACANCES DE PRINTEMPS :**

● **Stage de Narbonne :**

Le GTO était représenté par Marc et Yves lors des deux premiers jours.

L'hébergement et la restauration sont satisfaisants.

Les stades (stade principal et piste annexe) ne sont pas entretenus et les conditions d'entraînement ne sont pas bonnes notamment pour l'ensemble des sauts.

Bonne ambiance au niveau de l'encadrement qui est en nombre suffisant. Pas de difficulté particulière. Le retour des athlètes est satisfaisant.

● **Stage de Castres (lancers) :**

Les deux représentants GTO n'étaient pas présents sur ce stage, mais Michaël Conjungo a rapporté une différence d'objectifs entre les membres de l'encadrement technique.

Les conditions de stage sont bonnes aux dires de Michaël. Mais la durée du stage trop courte.

>Pour mémoire, ce stage n'était pas initialement prévu. Dans la mesure du possible (installations), le stage lancers sera réintégré dans le stage général la saison prochaine.

● **Stage de Lunel :**

Marc CONGRAS a fait l'ouverture du stage. Yves BELLANGER est passé le deuxième jour pour apprécier le contexte.

L'hébergement et la restauration sont satisfaisants. La structure scolaire fermée est adaptée à un stage pour des minimes.

Quelques difficultés de discipline avec 3-4 minimes qui seront abordés lors de la prochaine réunion de l'équipe technique, lorsque des rapports seront parvenus.

**EN CONCLUSION :**

Un point plus précis sur ces trois stages sera réalisé dans les prochaines semaines avec les techniciens de la ligue.

Les deux représentants du GTO regrettent que le formulaire qui devrait être échangé entre l'encadrement des stages et les entraîneurs des clubs ne soit pas utilisé (pas de retour vers les clubs).

Le CTS d'Occitanie, Tidiane Correa était présent sur les stages de Narbonne et Lunel.

Marc CONGRAS propose de constituer la liste des sites aptes à recevoir des stages régionaux.

**Pistes de réflexions pour la prochaine saison :**

- **Modifier la dénomination des stages et mentionner « Stages de Sélections Ligue »**
- **Revoir les modalités de sélection des stages entre le trop grand nombre dans certains stages et les lancers où peu d'athlètes**
- **Mener une réflexion par rapport aux EC (réunir les entraîneurs lors des Championnats LAO EC »**
- **Améliorer les fiches navettes entre les entraîneurs et les responsables de stages : si une fiche est adressée par un entraîneur d'athlète(s), il est important d'y répondre**

●S'interroger sur les stages de printemps :

80% des clubs ont des athlètes de qualités

Certains clubs organisent des stages de regroupement en vue des Interclubs.

Après débat, il ressort :

>que c'est l'opportunité de mettre en place ces stages pour les athlètes dont les clubs ne font pas de stages

>diminuer le nombre de stagiaires

●Réfléchir aux besoins d'ajustement des critères qui doivent être différents entre le stage de Noel et le stage printemps qui ne peuvent pas cibler les mêmes personnes.

●Réfléchir au fait que le stage de lancer est toujours en dehors des autres stages. Ne serait-il pas opportun qu'il soit mutualisé avec les autres spécialités ?

●Revoir comment prévoir les frais de stages demandés et leurs acquittements. (Quelques clubs refusent de payer le stage : proposition de mettre le paiement avant le stage ?)

Le Stage de Noel est le stage le plus demandé ; son coût étant plus conséquent, proposition de revoir le prix demandé (s'orienter vers un prix plus élevé que pour celui de printemps pour palier à la forte demande ?)

●Réfléchir aussi aux installations qui reçoivent nos stagiaires, afin qu'elles permettent de recevoir un nombre plus conséquent d'athlètes, notamment à Noël.

#### ➤ EMPLOIS AU NIVEAU DE LA LAO :

##### **\*Nouveaux Emplois proposés par la FFA**

La FFA a proposé aux ligues de pourvoir les postes restants (certaines ligues n'ont pas embauché d'employés).

A l'AG FFA, le Président de la Commission Nationale des Ligues a approché l'Occitanie pour proposer d'embaucher un nouvel employé sur le même dispositif que l'emploi d'Elodie SALAS.

Il est donc nécessaire de se positionner et définir un profil pour cette personne :

●Discussions entre les délégués de clubs et le président de la LAO, présents à Marignane, de l'intérêt de l'Occitanie pour un de ces postes

●Faire le profil de cette personne : on ne peut pas la définir sur les entraînements mais plutôt sur : le besoin au niveau du CRE de TOULOUSE et l'aspect de nommer un « Technicien » pour consolider la base de Toulouse est une évidence mais au niveau de la FFA il est nécessaire de le présenter comme un « Agent de développement sportif ».

La personne à recruter devra répondre aux besoins sur les lancers et au suivi des athlètes.

## VOTE PAR RAPPORT

(Quorum de 25 voix)

- Etes-vous d'accord pour que la Ligue procède à l'embauche d'un nouveau technicien ?

OUI : 23

NON : 0

ABSTENTIONS : 2

- **Le poste est donc désiré par le Comité Directeur.**

Il reste donc à définir avec Me TOURNIER LASSERVE, les lignes du poste officiel qu'il est possible de mettre dans le profil de cet emploi, selon le document officiel qui a été mis en place par un groupe de travail au niveau de la FFA.

- **Ressources financières** : Paiement par la Fédération du coût réel de l'emploi pendant 10 ans.

Il faut savoir que les moyens de fonctionnement sont assurés par la LAO (il faudra donc assurer le financement de ces moyens soit en trouvant des partenaires ou en augmentant la part LAO sur les licences).

- **Mise à disposition de Tidiane CORREA :**

Nous sommes en attente du document officiel entre la DTN et la ligue pour acter le démarrage de l'action de Tidiane au niveau de la ligue.

Il a été destinataire de sa mise à disposition par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports mais nous n'avons au niveau LAO aucun document officiel.

- **Prendre rendez-vous avec la DRAJES pour avoir l'officialisation de son poste afin que nous puissions démarrer ses missions sans risque.**

- **ANS :**

- Bilan intermédiaire des demandes :

## Bilan chiffré 2023

	2023	2022	2021	2020	2019
Demandes acceptées des clubs d'Occitanie	35	34	27	39	
Demandes des CD d'Occitanie	11	10	7+1	8	
Nombre de Subventions accordées par l'ANS	A venir	34	34	37	20
Subventions clubs proposées par la LAO	148 375 €	106 100 €	111 025 €	98 750 €	
Subventions aux CDs proposées par la LAO	64 980 €	53 845 €	38 800 €	34 750 €	
Total des demandes transmises par la LAO	<b>213 355 €</b>	159 945 €	149 825 €	133 500 €	
Total des subventions accordées	A venir	<b>158 445 €</b>	<b>149 825 €</b>	<b>79 701 €</b>	<b>65 838 €</b>

\*Seuls les départements de l'Aveyron et le Lot n'ont pas fait de demande

\*Notre demande au niveau des CDA est en augmentation logique de 11 000€

\*Notre demande au niveau des clubs est en augmentation de 53 000€

\*3 demandes ont été rejetées par la FFA (2 pour absence de label et 1 pour erreur de budget) Une par la LAO (hors domaines finançables)

## Constats

- La majorité des clubs et comités maîtrisent les outils.
- Toujours des distraits qui ne lisent pas les consignes.
- Les projets anormalement coûteux ou peu crédibles n'ont pas été mieux dotés que ceux aux dépenses plus équilibrées.
- La baisse de près de 10% des subvention de l'ANS impactera nécessairement nos demandes dans des proportions similaires.
- On peut penser que cela touchera moins les CDA que les clubs.

### **7. Compte rendu du COMITÉ DES TERRITOIRES**

Présence d'un représentant des départements : CDA 31 – CDA 65 – CDA 81 – CDA 82 – CDA 34 – CDA 30 – CDA 09 – CDA 12 – CDA 32 + Pierre OLIVE + André OLIVE + Eric ALBERT + Chantal DUPRAT + Marc DELAY – BARREDA

- **Séminaires des Comités Départementaux à PARIS : Vendredi 9 (meeting de Paris) et 10 juin 2021 (10H à 16H)**

Qui participent ?

<b>09</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>46</b>
<b>Marc DELAY</b>	<b>Trésorière CDA 11</b>	<b>?</b>	<b>Pas décidé</b>	<b>Daniel ROUSSEAU Magalie DUPRAT</b>	<b>NON</b>	<b>NON DÉCIDÉ</b>	<b>?</b>
<b>48</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>81</b>	<b>82</b>			
<b>NON</b>	<b>JB DUCOURNEAU</b>	<b>Bertrand ITSWEIRE</b>	<b>?</b>	<b>NON</b>			

Prise en charge par la FFA du déplacement, des repas, de l'hébergement. Les entrées au meeting de PARIS sont également prises en charge par la FFA.

### **Ordre du jour du 10 juin :**

***\*La mise en place du plan investissement et aide des territoires dans leur développement***

***\*Réforme du calendrier des compétitions : des pistes seront proposées et les CDA pourront donner leurs propositions.***

L'objectif visé par la FFA est plus du ressort de la « consultation » plus que « décision » – La décision finale sera prise par le Comité Directeur de la FFA.

➤ **Calendrier :**

Les personnes présentes lors de ce Comité des Territoires se sont dites très intéressées par ce calendrier mais surtout sur le « comment organiser les compétitions au niveau territoire » (définition de pistes de travail).

Des réflexions par rapport à l'organisation des compétitions sont exposées : L'évolution de notre société va faire que nous allons être obligés de mettre en place des compétitions par territoires, de plus en plus.

Le groupe du Comité des territoires s'entend sur la nécessité de prendre un temps pour discuter de leurs soucis organisationnels

Le Président de la Ligue propose une réunion de travail, sur ce thème, en présentiel, certainement dans le courant de septembre :

**Il propose un Séminaire régional du COMITE DU TERRITOIRE le 16 SEPTEMBRE, au CREPS DE TOULOUSE.**

Marc DELAY propose que soient invités les membres du Comité Directeur.

Chantal DUPRAT pense que l'on doit effectivement ouvrir ce séminaire aux volontaires du Comité Directeur, afin que tous les départements soient bien représentés.

D'autres pensent qu'il faut aussi inviter les Présidents des CDA, des CSO départementales et CDJ.

### **Modalités d'organisation du séminaire**

**Matin : seuls les CDA (Présidents + CSO départementales et CDJ) travaillent ensemble.**

**Après-Midi : Elargissement avec les membres volontaires du Comité Directeur de Ligue.**

En prévision du prochain COMITE DIRECTEUR DE LA LAO, qui aura lieu le samedi 24 juin à BALMA (siège de la ligue)

-Faire la proposition de composition du groupe représentatif du Comité Directeur qui sera présent au séminaire des CDA.

-Réfléchir à Comment :

- Trouver des moyens de mieux accueillir les jeunes
- Prendre en compte tous les départements : disparités importantes entre les différents territoires
- Plan de vétusté des installations au niveau de notre territoire comme partout en France.



## **8. Le point sur les formations**

### Concernant les entraîneurs :

En OCCITANIE, le nombre de formés est en légère augmentation, mais la certification connaît des « encombrements ».

### En ce qui concerne les Officiels techniques :

L'OFA travaille pour introduire des juges arbitres par spécialités, (les chefs juges pouvant devenir JA avec 2 modules).

## **9. Commission du Running**

\*18/19 mars TRAIL LONG et TRAIL COURT MONTPELLIER-LE VIEUX

La Fédération a demandé à Montpellier-le vieux d'être support pour le Championnat de France.

A la même date, il y avait aussi le TRAIL DE FONTFROIDE, ce qui a créé des soucis entre les 2 organisations.

## **10. CSO**

### **Calendrier des Championnats de France et Compétitions Nationales /Internationales en OCCITANIE :**

- 27/28 Mai : 24 Heures ALBI :
- 14 juillet : Coupe de France des Ligues ALBI
- 28/29/30 Juillet : France Elites Piste ALBI
- 18 Mai : Meeting National TOULOUSE (SATUC)
- 27/28 Mai 2023 Meeting National MONTPELLIER (Défi-Athlon)
- 10 juin 2023 : Meeting National de PEZENAS

### **Dates hivernales saison 2023/24 :**

- Régionaux 10 000m à St Giron
- Coupe de spécialités et relais
- Pointes d'or automnal
- Interclubs Jeunes : une nouvelle formule pour les Interclubs jeunes : Ou CA/JU/ES ou JU/ES  
Dans chacun des 2 cas choix de divisions : Promotions ou Nationales
- Relais cross le 12 novembre Lescure d'Albigeois
- ½ finale cross : CARCASSONNE

- ¼ finale cross : ALES et LOURDES

## **11. Agenda des futures réunions**

- CD BALMA le 24 juin
- SEMINAIRE DES CDA 16/09/2023
- AG FFA ordinaire 2023 : aura lieu à ALBI en avril
- AG LAO 2023 : accueil de 135/140 personnes – lancer appel à candidatures pour AG ligue de MARS 2024

## **12. Questions diverses**

Thierry DUPRAT demande si le quota en jury élaboré dans le livret des règlements est aussi à mettre en place pour les étapes du circuit des meetings.

Il lui est fait réponse, que c'est à chaque organisateur de choisir la règle en matière de jury pour son meeting.

Séance terminée à 16h00.

